

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL



La candidature de Lyon aux Jeux Olympiques de 1968

La ville organisatrice des Jeux Olympiques de 1968 est... Mexico. Nous sommes le 18 octobre 1963 à Baden-Baden, et le président du Comité International Olympique (CIO) Avery Brundage (1) vient de mettre fin au suspens qui dure maintenant depuis près de trois ans. La délégation lyonnaise, menée par le Maire Louis Pradel, présente en Allemagne est dépitée, tout comme les « supporters » restés à Lyon. Étienne Gagnaire, Maire de Villeurbanne, fait également part de sa déception.

Lyon n'accueillera pas plus qu'en 1920 et 1924 les Jeux Olympiques d'été, mais le contexte est tout autre. Pour 1920, le Maire Édouard Herriot décide de retirer la candidature lyonnaise au profit de celle d'Anvers. La Belgique, en effet, se réveille plus difficilement de la Première Guerre Mondiale et les Jeux Olympiques lui seront plus utiles en termes d'aménagements et de symboles. Le choix d'Édouard Herriot est motivé par son ami Pierre de Coubertin, le rénovateur de l'olympisme, pour qui il a une réelle admiration (2). En contrepartie, le baron envisage d'attribuer les Jeux d'été de 1924 à Lyon, promesse non tenue car c'est à Paris que les athlètes du monde entier se donneront rendez-vous... (3).

Il faudra attendre le début des années 1960 pour que surgisse à nouveau l'idée d'une candidature lyonnaise. L'annonce faite par le Préfet du Rhône Roger Ricard le 20 janvier 1961, valide en fait les efforts de la municipalité dans le domaine du sport et de la jeunesse. Dès 1958, le Maire Louis Pradel et son adjoint aux sports Tony Bertrand lancent un plan de construction et d'aménagement de gymnases, de piscines et de salles de sports si important que Lyon se voit recevoir le titre de la ville la mieux équipée de France. Le maire perçoit alors les Jeux Olympiques comme le couronnement de la ville, la récompense des nombreux efforts. Il faut dire que rien ne semble pouvoir arrêter la candidature de Lyon: Lausanne se retire

(1) Président du CIO de 1952 à 1972.

(2) Édouard Herriot préfacera en 1956 la biographie de Pierre de Coubertin, écrite par André Senay et Robert Hervet, Monsieur de Coubertin.

(3) Avant de quitter la présidence du CIO (1925) Pierre de Coubertin demande une faveur en organisant les Jeux de 1924 dans sa ville natale. La date coïncide également avec le 30^e anniversaire du rétablissement des Jeux fait dans cette même ville, à la Sorbonne (1894).



Présentation du dossier de candidature de Lyon à la presse, le 26 juillet 1963
Par Louis Pradel et Tony Bertrand (Collection Tony Bertrand - CDOS Rhône)

rapidement de la course internationale et une page entière dans le New York Times expose les mérites et les chances du projet lyonnais. Paris se lance aussi dans la course mais le 27 novembre 1962, le Comité National Olympique désigne, à la suite d'un vote sans appel (19 voix contre 5), la ville de Lyon comme candidate de la France pour les JO de 1968. Ainsi, au 1er avril 1963, date limite des dépôts de candidature auprès du CIO, Lyon se trouve en lice face à Mexico, Buenos Aires et Détroit !

Le dossier de candidature : simplicité et humanisme

La compétition s'annonce difficile, mais la personnalité et l'expérience de Tony Bertrand vont apporter une dimension originale à la candidature lyonnaise. L'adjoint aux sports fut l'entraîneur de l'équipe de France d'athlétisme et, à ce titre, a participé à trois Jeux Olympiques : Londres (1948), Helsinki (1952) et Melbourne (1956), où il vit notamment la victoire d'Alain Mimoun au marathon. Fort de cette expérience, il souhaite véritablement mettre le sportif au coeur du projet lyonnais : « *Nous avons deux raisons d'espérer voir le vote du CIO se porter sur Lyon. La première est le caractère que nous donnons aux Jeux. Nous aimerions, en effet, que les Jeux de Lyon soient empreints d'une grande simplicité, d'une grande pureté et qu'ils soient dépouillés de tous les artifices para sportifs qui ne peuvent que nuire à l'esprit dans lequel les JO furent rénovés par le baron Pierre de Coubertin. Nous n'en faisons pas de mystère : nous nous inspirerons d'avantage d'Helsinki que de ce ceux qui furent prétexte à défilés, parades et festivités* » (4). Exit donc les Jeux de Berlin, et le gigantisme naissant des derniers Jeux à Rome (1960).

Le point fort de la candidature lyonnaise est incontestablement les distances faibles et quasi nulles entre le village olympique et les installations sportives. L'essentiel des épreuves sont prévues à Lyon même, à l'exception des épreuves de tir et de yachting respectivement à la Valbonne et au Grand Large (même si le lac du Bourget et le lac d'Annecy sont envisagés). Ainsi, le coeur névralgique des Jeux se situe à Gerland dans un espace de 100 hectares rebaptisé pour l'occasion « *Pierre de Coubertin* ». Autour du stade de Tony Garnier, passant de 40.000 à près de 95.000 places, seront construits trois autres stades secondaires, une plaine de jeux de 25 hectares, les aménagements pour les épreuves d'aviron et le village olympique destiné à recevoir 20.000 personnes (sportifs, dirigeants et techniciens) et dans lequel des petits commerces et des espaces culturels sont imaginés. Le reste des épreuves se déroule toujours dans la ville : la natation au centre nautique du Rhône, la boxe au Palais de la Foire, le cyclisme au vélodrome du Parc de la Tête d'Or, l'haltérophilie et la gymnastique au Palais de Glace, les épreuves équestres et le pentathlon moderne au Parc de Parilly, et la lutte gréco-romaine dans le splendide site du théâtre antique de Fourvière. Pour relier les différents sites, les athlètes pour-

(4) « Tribune de Genève », 8-9 décembre 1962.



LE MAIRE DE LYON

a l'honneur de vous prier de vouloir
bien assister au cocktail qu'il offrira

le mercredi 16 octobre 1963, à 12 h. 15

au Kurhaus de Baden-Baden à l'occasion de la
60^e session du Comité International Olympique

Invitation pour le cocktail gastronomique de la Ville de Lyon
à Baden-Baden
(Collection Tony Bertrand - CDOS Rhône).

ront emprunter des navettes fluviales.

En marge de la partie purement sportive, le dossier de Lyon respecte la philosophie de Pierre de Coubertin et intègre un volet culturel à la manifestation : concerts lyriques au Parc de la Tête d'Or et au théâtre de Fourvière, pièces de théâtre aux Célestins, expositions d'art et conférences sur le thème de l'humanisme à Lyon, avec notamment la lecture d'extraits de différents ouvrages d'Édouard Herriot par la Comédie de Lyon. A cette occasion, l'idée a même germé de créer un musée du sport à Lyon avec les pièces rassemblées depuis Coubertin à la Villa Mon Repos de Lausanne. Car, il faut bien l'admettre, les collections n'étaient pas réellement mises en valeur à cette époque ; le Musée Olympique de Lausanne n'a finalement vu le jour qu'en 1993.

La simplicité du dossier de candidature de Lyon rencontre un certain écho auprès des membres du CIO et les lyonnais, dans leur majorité, semble être favorables au projet. D'ailleurs, pour valider la crédibilité du projet lyonnais, un tournoi international de hockey sur gazon est organisé en 1963, mais l'entreprise vire à la polémique. Voici ce que titre *Le Progrès* : « *Nous espérons fermement que les JO de 1968 ne se déroulent pas à Lyon, déclare un membre de la délégation hollandaise. M. Schuurman s'est plaint amèrement de l'organisation du grand tournoi international disputé à Lyon. Il a déclaré devant les TV hollandaises que la nourriture servie aux joueurs était insuffisante en qualité, comme en quantité. Le président de la fédération s'est également plaint de ce que les terrains étaient non pas des terrains de hockey, mais de football. Autre plainte, du dirigeant du hockey hollandais : « Les matchs, a-t-il dit, se sont déroulés dans un stade géant mais vide »* (5). A dix jours de la décision finale du CIO cela fait plutôt désordre, d'autant que la ville misait sur le prestige de la gastronomie lyonnaise dans son dossier de candidature.

Le choix du CIO

C'est à Baden-Baden, lors de la 60^e session du CIO (du 16 au 20 octobre 1963), que les quatre villes candidates se retrouvent pour défendre une dernière fois leurs atouts. Lyon est représentée par Louis Pradel, Tony Bertrand (6) et quatre personnalités du monde de la gastronomie : Gérard

Nandron, Paul Bocuse, Roger Roucou et Jean Vettard. Le 18 octobre à 15 heures, débute le grand oral de la Ville de Lyon. Après un film rappelant l'histoire de la ville (les courses de chars au temps de Lugdunum, les frères Lumière, Coubertin, et la gastronomie), Louis Pradel prononce un discours sur la simplicité et le retour aux sources du projet lyonnais. A 18 h 56, Mexico est désignée victorieuse par le CIO, Lyon est troisième (7).

La réaction du Maire est immédiate : « *Nous avons été battus, non pas sur le plan sportif, mais sur le plan politique. C'est, hélas, un coup rude pour le sport amateur. Nous avons fait, de notre côté, tout ce que nous pouvions pour que les JO de 1968 répondent au souhait du baron de Coubertin ; nous n'avons distribué ni chronomètres, ni porte-clés en or. Nous nous sommes contentés de faire visiter notre ville à ceux qui l'ont désiré : 8 membres du CIO sur les 64 invités* » (8). Le malaise concernant les fameux « petits cadeaux » semble gagner certains membres du CIO, car dès le lendemain le sujet est à l'ordre du jour de la session : « *M. Ditlev-Simonsen (Norvège) s'élève contre la propagande effrénée des villes candidates, qui risque de se reproduire pour l'attribution des Jeux d'Hiver, à Innsbruck, en janvier prochain. Il propose de refuser à l'avenir de recevoir des représentants des villes candidates à domicile, de permettre d'organiser des cocktails, de recevoir des cadeaux divers. En fin de session, Lord Killanin propose que les informations envoyées par les villes candidates doivent exclure des cadeaux. Aucun cocktail ne pourra être organisé à Innsbruck. Aucune démarche personnelle ne sera tolérée au domicile des membres du CIO* » (9).

Lyon n'accueillera donc par les Jeux Olympiques de 1968, mais lorsque l'on pense au contexte politique et social de cette année là, on peut se demander si les événements de Mai et Juin n'auraient pas perturbé les derniers préparatifs de la fête olympique... Mais la flamme olympique passera tout de même entre Rhône et Saône, le 30 décembre 1967, elle s'en ira non loin de là, à Grenoble pour les X^e Jeux Olympiques d'Hiver...

Sylvain BOUCHET
Doctorant en Olympisme.

(7) Mexico 30 voix ; Détroit 14 ; Lyon 12 ; Buenos Aires 2.

(8) « *Le Dauphiné Libéré* », 19 octobre 1963.

(9) Procès verbal de la 60^e session du CIO, Baden Baden-Kurhaus, du 16 au 20 octobre 1963.



La délégation lyonnaise à Baden-Baden le 16 octobre 1963.

De gauche à droite : G. Nandron, L. Pradel, P. Bocuse, T. Bertrand, R. Roucou, J. Vettard (Collection Tony Bertrand).

(5) « *Le Progrès* », 8 octobre 1963.

(6) La délégation officielle de Lyon est la suivante : Louis Pradel, Tony Bertrand, Félix Rollet, Charles Béraudier, Jean Mercier et Charles Delfante.